



De : Conseil d'administration

A : membre d'AI France

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AMNESTY INTERNATIONAL France
SEANCE DES 16-17 JANVIER 2021
RELEVÉ DES DELIBERATIONS**

Présent.e.s

Assiste

Invité.es

*Jean-François Chevallier
Cécile Coudriou
Sandrine Esclangon
Nicolas Espinosa
Anne Gérard
Bertrand Humbert-Labeaumaz
Céline Legrand
Catherine Murcier
Lise Pélerin
Francis Perrin
Iris Przychodzen
Jean-Claude Samouiller
Léo Tolub*

Sylvie Brigot, directrice générale

*Vincent Allemand, directeur du Pôle
Communication
Nathalie Godard, directrice du Pôle Action
Aymeric Elluin, chargé de plaidoyer au
programme Responsabilités des Etats et des
entreprises
Yves Prigent, responsable du programme
Responsabilités des Etats et des entreprises
Jean-François Dubost, responsable du
programme Protection des populations*

Le Conseil d'administration s'est réuni en visioconférence les **16-17 janvier 2021**, sur convocation de la présidente.

L'ordre du jour suivant a été adopté en début de séance.

Samedi 16 janvier 2021

SUJET RECURRENT	Temps du Bureau du CA : délibérations du 13 janvier et actualité des membres du Bureau
ACTION / COMMUNICATION	Vidéos produites par AIF : bilan Décisions sur le choix des thématiques et le processus de validation
ACTION	Exportations d'armes de la France : possible contentieux Nomination à la coresponsabilité de la région Amériques et validation de la feuille de route de la région Point sur le projet de mise en demeure sur les contrôles d'identité discriminatoires (anciennement « livre blanc »)
FINANCES	Examen des avis rendus par le CSE et le CFRF sur le projet de budget 2021 et vote du budget Feuille de route sur l'amélioration de la lisibilité des documents budgétaires (volet RH) Séminaire du 6 mars entre le CA et l'équipe de direction (lettre de cadrage et orientations budgétaires de l'année n+1) Rétroplanning prévisionnel pour la construction du budget primitif 2022 (sous réserve)
RESSOURCES HUMAINES	Accueil d'alternants et de services civiques au sein d'AIF
GOVERNANCE	Rapport d'audit sur les Antennes Jeunes et les cercles d'action : examen des préconisations du CFRF
INTERNATIONAL	Consultation internationale sur l'occupation militaire

Dimanche 17 janvier 2021

SUJET RECURRENT	Temps des groupes de travail du CA
GOVERNANCE	Point sur la préparation de l'Assemblée générale d'AIF de 2021
	Réforme de l'AG
ANNIVERSAIRES	Point sur la célébration du 60 ^e anniversaire d'AI et du 50 ^e anniversaire d'AIF
SUJETS RECURRENENTS	Questions diverses, dont validation de la fiche type d'aide à la prise de décision
	Temps de la direction générale



DELIBERATIONS

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Décision

Le CA valide l'ordre du jour de sa réunion, tel que présenté ci-dessus.

TEMPS DU BUREAU DU CA

En raison d'une divergence de vues entre le Bureau du CA – BCA – et le Conseil des finances et des risques financiers – CFRF – sur deux projets de partenariat, les dossiers examinés par le BCA lors de sa réunion du 13 janvier sur la base des avis émis par le CFRF sont présentés au CA pour décision dans le respect du processus de validation.

Groupes rennais / Observatoire des libertés

Les groupes rennais souhaitent participer avec la Ligue des droits de l'homme à la création d'un Observatoire des libertés chargé d'identifier des atteintes aux libertés publiques dans divers domaines, de rassembler les informations collectées pour les étudier, les vérifier et, si nécessaire, les placer dans un débat public. En 2017, le CA n'avait pas validé un projet similaire déposé par un groupe nantais du fait qu'AIF ne sollicite par les militants pour des recherches sur le terrain, sauf situations exceptionnelles, et sur la base d'une formation solide dispensée par AIF et d'un encadrement strict de la mission. Sur le plan de la gestion des risques, ces conditions ne sont pas réunies dans le projet présenté par les groupes rennais pour garantir un cadre sécurisé.

Décision

Le CA se prononce contre ce projet pour les raisons évoquées plus haut.

Résultats du vote : pour 0 ; contre 12 ; abstention 1

En revanche, dans la mesure où des groupes d'AIF sont associés à des Observatoires dans certaines réunions, le CA - qui entend laisser cette question ouverte - demandera au Conseil national une cartographie des projets ayant cours et engagera une discussion avec celui-ci en vue d'arrêter un positionnement global.

Groupe de Narbonne / association « Cent pour un toit »

Le groupe de Narbonne a été approché pour soutenir, en tant que membre d'honneur, les activités de l'association « Cent pour un toit » créé par le collectif « Accueil migrants du Narbonnais », pour faciliter la collecte de fonds dans le but de loger des familles et de contribuer à leur intégration sociale (scolarité, alphabétisation, parrainage ...), en lien avec les organismes compétents. Il s'agit d'un soutien moral, sans engagement financier ni voix délibérative au sein de l'association. Le CA estime que la qualité de membre d'honneur implique de fait une adhésion à l'ensemble de la mission de l'association et une possible activité de porte-parolat. La collecte de fonds pour loger des personnes est une aide directe humanitaire qui n'entre pas dans le champ de la mission d'AI.

Décision

Le CA se prononce à l'unanimité contre ce projet.

VIDEOS PRODUITES PAR AIF

Processus de validation

Le pôle Communication propose au CA de formaliser le processus de validation des vidéos produites en interne et d'en faire évoluer deux aspects.

- Présenter au CA, pour validation avant le lancement du tournage des vidéos, une note d'intention (et non plus un script) enrichie d'éléments stratégiques. En cas d'urgence, la présidente validera la note, en lien avec le pôle Action ;
- Permettre au CA de proposer des modifications sur les contenus et séquences dès le prémontage et de visionner les vidéos finalisées en cas de changements conséquents.

Décision

Le CA adopte le processus de validation présenté, dans lequel il sera précisé que la présidente ne consultera pas systématiquement le CA sur toutes les vidéos mais uniquement sur celles traitant de sujets sensibles et porteurs de risques appelant ainsi une décision de l'ensemble de l'instance.

Résultats du vote : pour 12 ; abstention 1

Choix des thématiques et équilibre des sujets France et international

Le CA rappelle l'objectif réaffirmé dans sa déclaration politique de consacrer 80 % de notre activité à des sujets internationaux et 20 % à la France. Sensible à cette règle, le pôle Communication précise qu'en 2020 trois vidéos sur des sujets internationaux étaient programmées, mais qu'elles n'ont pu être réalisées en raison de la crise sanitaire. Dans le contexte actuel, il est à nouveau impossible d'envisager deux sujets sur l'international.

Il est proposé de réaliser courant 2021 deux vidéos documentaires sur des sujets en France, à savoir « droit de manifester et criminalisation des manifestants » et « contrôles d'identité discriminatoires ». Ces vidéos permettront, d'une part, d'approfondir les sujets traités et, d'autre part, de valoriser notre recherche.

Décisions

-Sur la base des arguments présentés, le CA se prononce pour la production :

* de deux vidéos documentaires sur la France en 2021 sur le droit de manifester et la criminalisation des manifestants et sur les contrôles d'identité discriminatoires (à condition de donner la parole aux policiers dans le respect de l'impartialité caractérisant le mouvement)

* d'une vidéo documentaire sur l'international.

Résultats du vote : pour 10 ; contre 3

-Le CA demande à l'unanimité que la proportion des sujets sur la France (20 %) et sur les autres pays (80 %) soit scrupuleusement respectée à l'avenir, y compris pour les vidéos documentaires.

EXPORTATIONS D'ARMES DE LA FRANCE : POSSIBLE CONTENTIEUX

En décembre 2019, la Cour pénale internationale a été saisie par le Centre européen pour les droits constitutionnels et humains (ECCHR), avec le soutien d'AIF et de quatre autres ONG, en vue d'une enquête sur les exportations d'armes de la France à la coalition engagée dans le conflit au Yémen, armes qui ont été utilisées contre les populations civiles.

Dans le cadre de cette action et dans l'objectif de lever l'opacité des informations et de favoriser l'accès à la justice, AIF a été sollicitée par le mouvement et le ECCHR pour faire une demande d'accès aux documents administratifs douaniers portant sur les exportations d'entreprises françaises.

Devant le refus des services des douanes, la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) a été saisie. A l'issue du délai de réponse de quatre mois dont dispose la CADA, une action contentieuse pourrait être envisagée devant le Conseil d'Etat afin d'évaluer la légalité de la classification des documents douaniers.

Vote d'orientation

Le CA est favorable au lancement d'une procédure de contentieux devant le Conseil d'Etat, telle que présentée.

Cette question reviendra devant le CA pour un débat plus global sur la stratégie d'AIF en matière d'exportations d'armes de la France.

NOMINATION A LA CORESPONSABILITE DE LA REGION AMERIQUES

Le GT Action a rencontré Emy Laura Tapia Magne et Sofia Dagna, candidates à la coresponsabilité de la région Amériques, et examiné leur projet de feuille de route. Il souligne la qualité de leur parcours, leurs solides connaissances de la région, leur volonté de renforcer l'équipe de référents pays, de les former et de créer des liens avec les autres acteurs des structures bénévoles de l'action.

Sur la base de ces appréciations, le GT Action recommande au CA de nommer Sofia et Laura coresponsables de la région Amériques.

Décision

Le CA nomme à l'unanimité Sofia Dagna et Emy Laura Tapia Magne à la coresponsabilité de la région Amériques et valide le projet de feuille de route.

EXAMEN DES AVIS RENDUS PAR LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE – CSE – ET LE CFRF SUR LE PROJET DE BUDGET 2021 ET VOTE DU BUDGET

Le CA examine les avis du CFRF et du CSE sur le projet de budget 2021 et prend acte de leurs points de vigilance - portant pour l'essentiel sur le pilotage pluriannuel d'AIF - qui seront intégrés aux échanges à venir sur le budget primitif 2022 et la nouvelle programmation d'AIF.

Décision

Le CA valide à l'unanimité le budget 2021 qui sera soumis au vote de l'AG d'AIF des 19-20 juin.

AMELIORATION DE LA LISIBILITE DU VOLET RESSOURCES HUMAINES DES DOCUMENTS BUDGETAIRES

Les documents remis chaque année au CA dans le cadre de la construction budgétaire ne sont pas assez lisibles sur le plan des données sociales (absence de comparaison des ETP d'une année à l'autre et de l'évolution des effectifs) et font ainsi l'objet de questions récurrentes de l'instance, d'où l'élaboration d'une feuille de route proposée par le GT Ressources pour améliorer la lecture de ce volet.

Décision

Le CA demande à l'équipe de direction d'améliorer la lisibilité des informations sur les ETP et l'évolution de la masse salariale dans les documents budgétaires, sur la base des besoins exprimés et du calendrier prévu dans la feuille de route validée.

ACCUEIL D'ALTERNANTS ET DE SERVICES CIVIQUES AU SEIN D'AIF

Services civiques

La directrice du pôle Ressources humaines avait présenté au précédent CA les avantages et inconvénients d'un recours à ces contrats.

Décision

Le CA demande à l'équipe de direction d'explorer d'ici le mois de novembre les pistes d'accueil de services civiques au sein d'AIF.

Ces pistes seront présentées au CA, pour arbitrage, sous la forme de scénarii incluant les différents types de mission à confier à ces volontaires et les motivations des services souhaitant en accueillir.

Contrats d'alternance

Ce type de contrat (statut de salarié) a un impact budgétaire plus conséquent et l'engagement du maître de stage sur la durée est contraignant.

Décision

Le CA demande également à l'équipe de direction d'explorer d'ici le mois de novembre les pistes d'accueil d'alternants au sein d'AIF.

Ces pistes seront présentées au CA, pour arbitrage, sous la forme de scénarii comprenant les besoins auxquels répondraient ces recrutements, les motivations des services intéressés et les coûts associés.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ANTENNES JEUNES – AJ – ET LES CERCLES D'ACTION : EXAMEN DES PRECONISATIONS DU CFRF

L'audit du CFRF avait pour objectif de vérifier le respect des règles comptables et administratives relatives aux AJ et aux cercles d'action.

Les préconisations du CFRF visent à formaliser dans la convention-type liant les AJ à AIF les règles financières applicables (les AJ et les cercles d'action n'ayant pas de statut de personnalité morale ne peuvent pas ouvrir de compte bancaire ; aucun flux financier ne peut être géré ; le non-paiement de la cotisation annuelle d'une AJ par son groupe référent entraîne le retrait du droit de vote de son délégué à l'Assemblée générale).

Décision

Le CA valide à l'unanimité la formalisation dans la convention-type des règles applicables aux deux entités telles que proposées dans les recommandations du CFRF.

Dans sa dernière préconisation, le CFRF entend clarifier les règles auxquelles doivent être soumis les « groupes-jeunes », c'est-à-dire des structures militantes composées de jeunes de moins de 26 ans ayant dû se structurer juridiquement (associations loi 1901 ou 1908) pour répondre aux exigences de leur établissement.

Les statuts d'AIF ne prévoient pas l'existence de ces structures « hybrides » et un flou existe par conséquent sur les règles applicables à ces entités depuis leur création.

Décision

Le CA demande à son GT Gouvernance d'engager un échange approfondi avec le pôle Engagement et Education aux droits humains et le CFRF sur les règles devant s'appliquer aux groupes-jeunes à la lumière des questions et réflexions du CFRF, en vue d'une décision formelle du CA d'ici la fin du premier semestre 2021.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE – AG – D'AIF DE 2021

Le CA est invité à prendre une décision sur la forme que revêtira la prochaine AG d'AIF (en présence ou à distance), le thème général de l'AG, la place réservée à la célébration des 50 ans de la section et à désigner ses représentants au secrétariat des résolutions et des résolutions d'urgence.

Décisions

-Le CA décide à l'unanimité de maintenir la date de l'AG 2021 aux 19-20 juin qu'elle se déroule en présence ou en ligne.

-Le CA décidera lors de sa prochaine réunion (7 mars), en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, la forme que prendra la prochaine AG.

Résultats du vote : pour 12 ; abstention 1

Avertissement : le CA a décidé le 30 janvier, par voie électronique, que l'AG se déroulera en ligne à l'instar de l'an passé, après avoir pris connaissance de l'analyse du service juridique d'AIF sur les conditions d'annulation du contrat de location du Parc des expositions d'Amiens et au vu de l'état actuel d'urgence sanitaire et des inquiétudes de l'équipe d'organisation.

-Le CA décide que l'AG sera placée sous le thème général de l'inclusivité et de la diversité.

Résultats du vote : pour 12 ; contre 1

-Le CA décide que l'AG sera l'un des temps forts de l'anniversaire d'AIF.

Résultats du vote : pour 11 ; contre 1 ; abstention 1

-Catherine Murcier et Jean-Claude Samouiller se portent candidats pour représenter le CA au secrétariat des résolutions. Le CA désigne Jean-Claude Samouiller représentant du CA au secrétariat des résolutions.

Résultats du vote : 4 voix en faveur de Catherine ; 7 voix en faveur de Jean-Claude et 2 abstentions

-Le CA désigne à l'unanimité Jean-François Chevallier représentant du CA au secrétariat des résolutions d'urgence.

REFORME DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La crise sanitaire a servi d'accélérateur à la recherche d'une solution à la question des votes en ligne récurrente dans les travaux successifs sur le futur de l'AG d'AIF. Le CA examine un projet de réforme de l'AG visant le renforcement de la démocratie interne (meilleure représentativité de la diversité des membres et des formes de militantisme) et l'organisation d'une AG hybride (en présence et à distance). Après débat, le CA organise une série de votes d'orientation.

Votes d'orientation

-Le CA se prononce à l'unanimité en faveur d'une AG hybride avec un dispositif de votes en ligne ouvert à l'ensemble des membres.

-Le CA propose que ses avis soient annexés aux notes explicatives des résolutions en amont de l'AG.

Résultats du vote : pour 10 ; contre 3

-Le CA se prononce en faveur d'un vote d'orientation des GT sur les résolutions.

Résultats du vote : pour 10 ; contre 3

-Le CA est favorable à ce que les résolutions non traitées en GT soient renvoyées pour vote en plénière, avec possibilité d'amendement.

Résultats du vote : pour 4 ; contre 3 ; abstentions 6

-Le CA propose que les GT de l'AG ne rejettent pas les résolutions lorsque celles-ci n'obtiennent pas 40 % des voix.

Résultats du vote : pour 10 ; contre 2 ; abstention 1

-En période de pandémie, les résolutions pourront être discutées et amendées par un collège issu des instances.

Résultats du vote : pour 9 ; contre 3 ; abstention 1

CELEBRATION DES ANNIVERSAIRES A/AIF

Le CA passe en revue les projets en cours, dont *Mémoire pour l'avenir* (ouvrage sur l'histoire d'AIF depuis ses origines et feuillet détachable dans le numéro double été 2021 de *La Chronique*), ou en gestation (événements artistiques). Le CA souhaite faire des 50 ans d'AIF un rendez-vous militant fort, encourager et soutenir les initiatives locales et régionales.

Décision

-Le CA décide que l'AG de 2021 sera l'un des temps forts du 50^e anniversaire d'AIF.

Résultats du vote : pour 11 ; contre 1 ; abstention 1

-Le CA valide à l'unanimité l'organisation d'un campus en 2021, autre temps fort du 50^e anniversaire d'AIF.

Vote d'orientation

Le CA demande que l'un des temps forts des anniversaires soit décliné dans les régions à une date différente de celui qui sera organisé à Paris.

Résultats du vote : pour 11 ; abstentions 2

FICHE D'AIDE A LA PRISE DE DECISION DU CA

Le GT Gouvernance a élaboré une fiche d'aide à la prise de décision (à renseigner en amont de toute demande de délibération du CA), inspirée du modèle de fiche dite robuste utilisée par l'équipe de direction, afin de mieux structurer la préparation des prises de décision de l'instance (objet et présentation de la demande, définition des enjeux, liste des parties prenantes, analyse des risques, impact budgétaire ...) et gagner en efficacité.

Décision

Après l'intégration des amendements proposés à la lumière des échanges, le CA valide la fiche d'aide à la prise de décision.

Résultats du vote : pour 12 ; abstention 1

Fait à Paris, le 24 février 2021

Cécile Coudriou
Présidente

Jean-Claude Samouiller
Vice-président